

**CERTIFICAT MÉDICAL D'APTITUDE
A LA PRATIQUE DES ÉPREUVES SPORTIVES**

à faire remplir par un médecin généraliste

DES CONCOURS D'ADMISSION DANS LES GRANDES ÉCOLES MILITAIRES

Je soussigné-e, docteur.....

Après avoir examiné.....

Nom :.....

Prénom :.....

Né-e le : / ___ / ___ / ___ /

Candidat-e au concours d'admission à l'(E.N.S.A.M) École Nationale de la Sécurité et de l'Administration de la Mer,

certifie que ce-tte candidat-e ne présente pas de contre-indication à subir sans restriction les épreuves sportives décrites ci-dessous obligatoires pour le concours d'admission à cette école :

- 50 mètres nage libre, en piscine, départ plongé ou sauté des plots de départ ;
- une course de 12 minutes : il s'agit de parcourir, à l'allure de son choix, sans marquer d'arrêt, la plus grande distance possible (arrondie à la cinquantaine de mètres inférieure) pendant une durée de 12 minutes. Cette épreuve est effectuée sur piste avec départ en ligne.
- tractions et abdominaux.

Toutes ces épreuves sont chronométrées, les notes sont incluses dans le classement et peuvent être éliminatoires.

Fait à..... ; le.....

Cachet du praticien